

INFORMATION

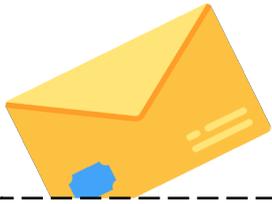
COS



La CGT s'implique au quotidien dans la gestion du Comité des Oeuvres Sociales (COS) afin de défendre et développer vos droits sociaux. Ces droits vous permettent tout au long de l'année d'impulser un projet vacances, une sortie culturelle, une adhésion dans une association, une activité de loisirs en famille, une pratique sportive... Développer les Activités Sociales et Culturelles pour les salariés est une des ambitions de la CGT pour conduire vers l'émancipation sociale et participer ainsi à créer les conditions d'une vie épanouie. Depuis près de 4 ans, les élus CGT portent des projets, votent des revalorisations de prestations et mettent en œuvre les propositions inscrites à leur programme lors des dernières élections de 2018.



Voici le bilan de quatre années d'action des élus CGT au Conseil d'Administration du COS :



Propositions 2018 :

Suppression envoi en recommandé des chèques-vacances

Résultats :

- ✓ Gain de **35000€** favorisant le maintien et l'augmentation de l'ensemble des prestations



Propositions 2018 :

Solidarité

Résultats :

- ✓ Vote pour la modification du calcul des tranches de quotient familial (QF) en **intégrant le calcul du revenu disponible**, afin d'être **plus juste socialement, notamment pour les familles monoparentales, mais pas seulement** : les célibataires et les familles seront également gagnantes (application janvier 2023)
- ✓ Partenariats passés avec des établissements coopératifs et associatifs financiers pour apporter des aides et modes de financement avantageux pour les fonctionnaires (CSF, CASDEN, Crédit Municipal, SOCRIF)

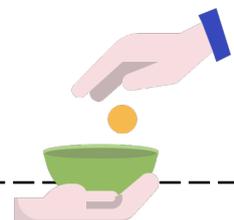


Propositions 2018 :

Poursuivre la revalorisation des subventions

Résultats :

- ✓ **2 revalorisations successives de 10€ des chèques-vacances** soit 20€
- ✓ **Allocation Rentrée scolaire** : élargissement de l'octroi pour les enfants de 3 à 5 ans
- ✓ **Aide à l'adhésion à une association sportive ou culturelle** :
pour les ouvrants-droit : **+10€**
pour les enfants : revalorisation de **5€** pour chaque tranche de QF
- ✓ **Aides exceptionnelles post-covid** :
30€ de chèques-cadeaux pour Noël en 2020 et 2021
+30€ de chèques-vacances en 2021
+ 3 chèques-culture en 2021



Propositions 2018 :

Continuer à soutenir les personnes en précarité sociale

Résultats :

- ✓ **Soutien financier** sur examen de la situation sociale (+ de 200 personnes / an)
- ✓ Accompagnement d'une conseillère en économie sociale et familiale



Propositions 2018 :

Accroître le patrimoine du COS

Résultats :

- ✓ **1 nouveau mobil-home à Pleubian** (22) (proche Paimpol et Tréguier)
- ✓ **1 nouveau mobil-home pour les personnes à mobilité réduite** à Fromentine (85)



Propositions 2018 :

Simplification des démarches

Résultats :

- ✓ **Dématérialisation des prestations, avec garantie de maintien d'un accueil physique**
- ✓ Commandes et paiement en ligne avec retrait rapide au guichet pré-accueil
- ✓ **Abandon de la plupart des tirages au sort** pour les vacances, certains spectacles, certains séjours jeunes
- ✓ Limitation des demandes de justificatifs

Propositions 2018 :

Communication



Résultats :

- ✓ **Un guide annuel des prestations COS**
- ✓ Un nouveau site internet
- ✓ Envois d'infolettres (newsletter)
- ✓ Compte Facebook
- ✓ Application COS sur Smartphone



Propositions 2018 :

Promouvoir les vacances et loisirs pour les enfants

Résultats :

- ✓ Accroissement des offres de séjours à toutes les saisons
- ✓ **Développement des capacités d'accueil** du centre de loisirs encadré par le COS (Accueil Collectif des Mineurs)
- ✓ Augmentation des propositions de spectacles pour les enfants ou les familles
- ✓ Organisation de journée loisirs pour les enfants de 14 ans
- ✓ **Un Arbre de Noël** avec des spectacles et animations de qualité



Propositions 2018 :

Développer le lien entre les agents

Résultats :

- ✓ À travers l'Arbre de Noël, **proposition de spectacles ouverts à tous** les ouvriers-droit
- ✓ Communication via les réseaux sociaux : développement du compte Facebook
- ✓ Développement d'un **nouveau site internet**, d'une application mobile, réservations et paiements en ligne, envois d'infolettre (newsletter)



La CGT, 1ère organisation syndicale, assure la présidence du COS, affiche un bon bilan, une gestion saine, des résultats et des capacités financières pour l'avenir. La CGT vous invite à renouveler votre confiance en son projet pour le COS afin de développer davantage vos droits sociaux, en portant vos suffrages sur sa liste CGT-COS 2022. Le jeudi 23 juin 2022, Votez et faites voter CGT aux Élections du COS.



ÉLECTIONS COS

**23 JUIN
2022**

JE VOTE CGT